



**Directeur de publication :**

Denis Carretier

**Rédacteur en chef :**

Christel Chevrier

**Comité de rédaction :**

Valérie Gallia, Cyril Sévely,  
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

**Rédigé en collaboration avec :**

Chambres d'agriculture,  
CETA du Vidourle,  
Cofruid'Oc, CEHM,  
SERFEL, SUAMME, CENTREX

**Crédit photo :**

CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.*

# Arboriculture

## Languedoc Roussillon

### Toutes espèces fruitières

#### **Campagnol provençal**

La période actuelle (jusque fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction).

Surveiller l'apparition des tumulus et intervenir dès que possible par des méthodes alternatives : piégeage ou travail du sol.

### Espèces fruitières à noyaux

#### **Bactériose**

L'automne et l'hiver correspondent aux périodes de sensibilité à la bactériose des jeunes arbres (de 1 à 4 ans).

Les troncs et la base des charpentières doivent être propres (sans rameau ou bouquet de mai).

Toute opération de taille est à proscrire en période humide.

#### **Cochenilles** (pêcher-abricotier)

La migration des larves de la dernière génération des différentes cochenilles est en cours.

#### **Pucerons** (pêcher-cerisier)

Les femelles de pucerons reviennent pondre des œufs d'hiver sur les arbres courant octobre – novembre.

Une barrière physique aux pontes peut être mise en œuvre en utilisant du kaolin.



# Pommier

## Maturités

Récolte en cours de Granny Smith. Début de récolte de Chantecler.

## Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés tardives.

## Tavelure

Soigner particulièrement la prophylaxie, notamment en andainant et broyant les feuilles et les fruits à la fin de la chute des feuilles.

Ces interventions permettent d'accélérer la dégradation des feuilles, de limiter le développement de la tavelure en privant le champignon de son support biologique.

## Black rot et White Rot

Quelques symptômes sur fruits sont observés.

Ces maladies, dues aux champignons *Botryosphaeria obtusa* et *Botryosphaeria dothidea*, provoquent des dégâts sur bois et sur fruits :

- chancres sur le bois pouvant être confondus avec des chancres papyracées ;
- sur fruit, ponctuations localisées autour des lenticelles au début, pouvant évoluer en cercles concentriques.



**Black Rot et White Rot :  
taches sur fruit**

La contamination se fait durant les épisodes pluvieux, à partir de la floraison.

**En cas de présence avérée**, repérer les vergers concernés afin de les protéger au printemps prochain (chute des pétales).

## Carpocapse

Fin du risque. L'utilisation de nématodes parasites des larves à l'automne permet de réduire la population.

## Cératite (mouche méditerranéenne)

Les captures sont élevées dans certains secteurs de l'Aude et l'Hérault. La pression augmente.

Le risque de piqûres est lié à la concordance de 2 facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune).

Les fonds de cueille de Gala et Golden sont en général très sensibles, ainsi que toutes les variétés de saison et tardives (Chantecler, Braeburn, Pink Lady®...)

## Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Observation de larves jeunes dans la cavité pistillaire des pommes de certains vergers, avec présence de fumagine (Ariane, Cripps Pink, Cripps Red®Joya). Repérer les vergers attaqués.

## Pou de San José

La migration des larves de 3<sup>ème</sup> génération du Pou de San José est en cours dans certains vergers.



# O livier

## **Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)**

Le réseau de piégeage est en place.

Vous pouvez consulter les relevés en direct sur :

<http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles restent toujours favorables au développement de la mouche de l'olive qui est présente dans la totalité de la région de façon exceptionnellement et historiquement importante. Les prévisions restent inquiétantes et la nouvelle sortie d'adultes qui débute s'annonce à un niveau record de population.

## **Œil de paon (*Spilocaea oleagineum*)**

Les taches apparaissent dans les vergers sensibles.

## **Pyrale du jasmin (*Palpita unionalis*)**

Des dégâts ont été observés sur jeunes vergers de la variété Arbéquine dans les Pyrénées-Orientales.



# C hâtaignier

## Carpocapse du châtaignier

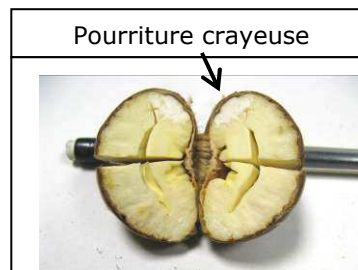
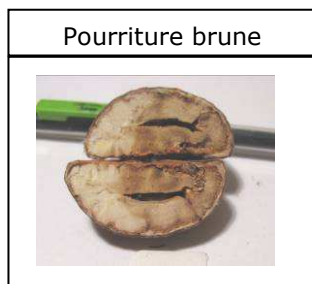
Sur certains sites, Cognac, Lasalle, Branoux les Taillades dans les Cévennes gardoises, les pièges à phéromones ont encore capturé beaucoup de papillons jusqu'au 22-27 septembre mais le nombre de captures a baissé très significativement depuis le début de semaine. Dans les pièges alimentaires, on a trouvé encore des femelles avec des œufs à pondre le 22 septembre à Lamalou et à St Vincent Olargues dans les hauts cantons de l'Hérault. Dans les autres parcelles du réseau de piégeages, des femelles ont été capturées mais elles n'avaient plus d'œufs à pondre... Les œufs déjà pondus ou qui vont être pondus par ces papillons écloreont 10 jours après, et les jeunes chenilles de carpodapse attaqueront les fruits des variétés de saison et tardives.

**Le risque d'attaque est donc encore important cette semaine pour les variétés de saison jusqu'à leur récolte, ainsi que pour les variétés tardives.**

### Pour la variété précoce Bouche de Bétizac

Sa récolte est terminée ou presque. Il y a eu un taux important de véreuses comme chaque année (30-50 % sur parcelles non traitées) mais le plus gros problème sanitaire rencontré cette année est dû aux conditions climatiques de l'été qui ont favorisé les **pourritures brunes** auxquelles cette variété est particulièrement sensible.

On observe aussi quelques **pourritures crayeuses** mais en moins grand nombre que lorsque l'été est chaud et sec.



### Marigoule

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, on observe 41 % de fruits véreux le 29 septembre mais il s'agit à la fois de tordeuse (chenille beige-rosé) et de carpodapse (chenille crème) : il est difficile de séparer les dégâts quand le ver est déjà sorti du fruit.

Le calibre des châtaignes est élevé, aussi élevé qu'en 2011 (année précoce) à la même date.

A Lamalou (34) le 22 septembre, le taux d'attaques atteint 30 %.

Sur cette parcelle, les châtaignes sont aussi développées qu'en 2012 et 2013 à la même époque.

Les bogues sont en train de tomber.

### Variétés de saison

#### Pellegrine

Sur la parcelle de référence de Branoux (30), le 2 septembre, le taux d'attaques dans les fruits atteint 4,4 % et il est resté à ce même niveau le 10 septembre, et a atteint 16,9 % le 15 septembre.

Le développement des châtaignes est déjà important. Elles sont aussi grosses qu'en 2011 (année précoce) à cette même date.

#### Marron d'Olargues

Sur la parcelle de référence de Saint-Vincent d'Olargues, on observe 15% de fruits véreux le 22 septembre.

Les châtaignes ont la même taille qu'à la même époque en 2012, « année normale ». Les arbres sont chargés et suivant leur situation, sont atteints par la rouille des feuilles (septoriose), ce qui pourrait pénaliser le calibre.

## Pourriture noire des châtaignes



Apothécie sur châtaigne de l'année précédente, atteinte par la pourriture noire

La pourriture noire des châtaignes est un champignon disséminé par des spores situées sur des apothécies qui « poussent » sur les châtaignes noires de l'année précédente. Pour que ces apothécies apparaissent, il faut un temps humide et frais. Le modèle de prévision d'apparition des apothécies indique que dans les hauts cantons de l'Hérault, les premières apothécies pourraient être observées cette semaine et donc être capables de contaminer les variétés de saison qui vont commencer à tomber.

Si le temps est pluvieux et frais la semaine prochaine, le risque d'apparition des premiers symptômes de pourriture noire autour du 20-25 octobre sera important sur les variétés sensibles (marron d'Olargues, marron Dauphine...).

Il est possible de bloquer l'apparition des symptômes de pourritures noires dans les fruits, en les trempant dans l'eau froide pendant au moins 6 jours (9 jours si l'on souhaite aussi asphyxier les vers) avant l'apparition des symptômes. Il faut ensuite ressuyer les fruits à température ambiante avant de les stocker au froid.

## ***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**